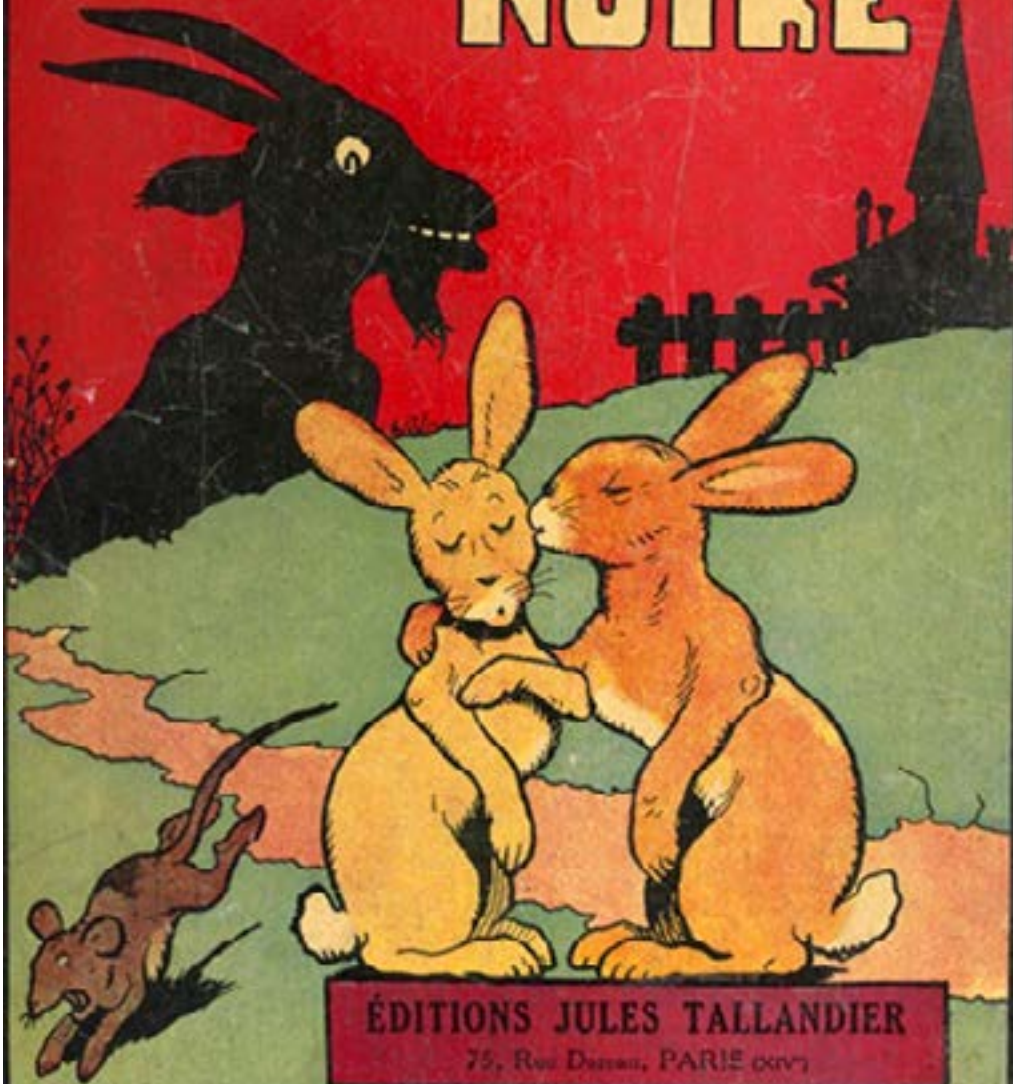


BENJAMIN RABIER

LES CONTES
DE LA
CHEVRE
NOIRE



ÉDITIONS JULES TALLANDIER

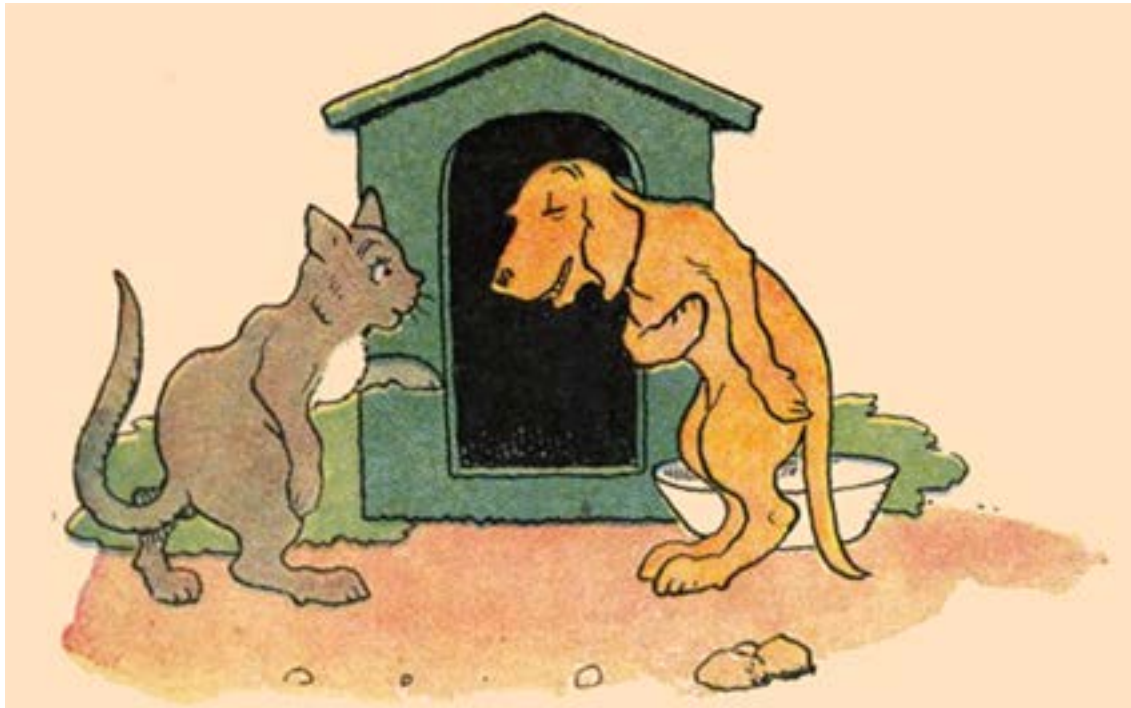
75, Rue Dussan, PARIS (XIV)

L'ours qui rend la justice

L'ours qui rend la justice

Auteur : Benjamin Rabier

Illustrations: Benjamin Rabier



Adaptation réalisée par Marie-Laure Besson



Des lapins avaient à se plaindre d'un renard qui décimait leur colonie.

Tous les jours, un ou plusieurs lapins de la garenne manquaient à l'appel.



Les survivants s'en vinrent trouver un ours qui rendait la justice, et déposèrent, entre ses pattes, une plainte en règle.

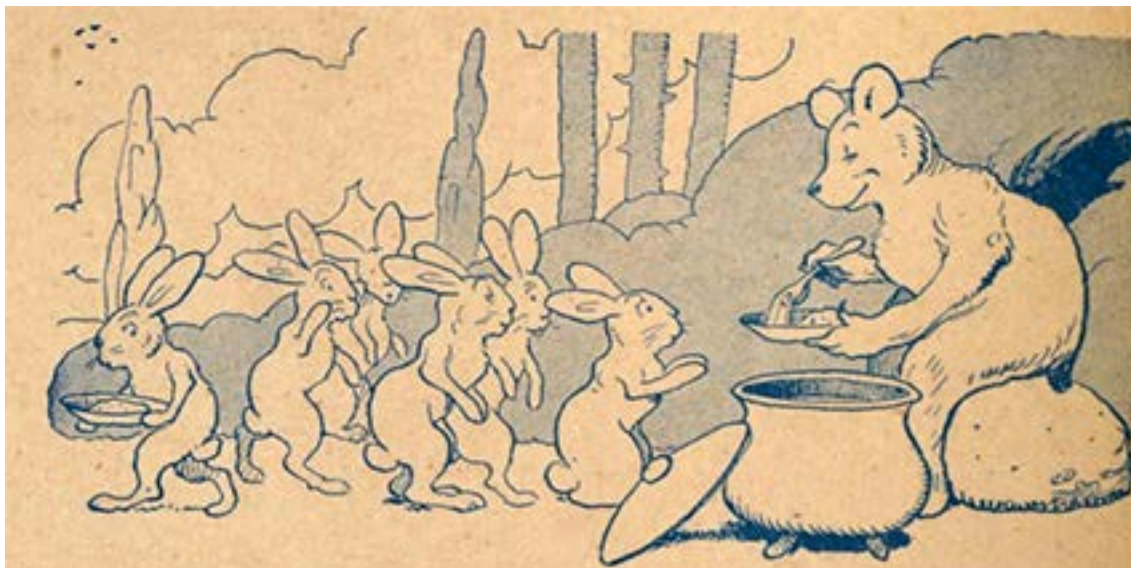
L'ours leur demanda de revenir trois jours après ; il mit à profit ce délai en s'emparant du renard.



Couper le prisonnier en petits morceaux et le faire cuire dans une marmite fut chose simple à exécuter pour le plantigrade.

Quand les lapins s'en vinrent au rendez-vous, l'ours leur dit :

- Voici ma sentence, Maître Goupil a mangé des lapins, les lapins mangeront, à leur tour, du renard.



Et, à chaque lapin, il remit une petite écuelle contenant une portion de renard, avec obligation de la manger.



Les lapins, bien à contre-cœurs, mangèrent le renard ; mais les pauvres herbivores, dont l'estomac n'était point habitué à pareille digestion, endurèrent des coliques épouvantables et plusieurs d'entre eux moururent dans des souffrances atroces, en maudissant le juge et sa justice par trop fantaisiste.



Une poule, croyant apercevoir un ver au bord d'un trou, le frappa du bec et le coupa net, en deux tronçons.

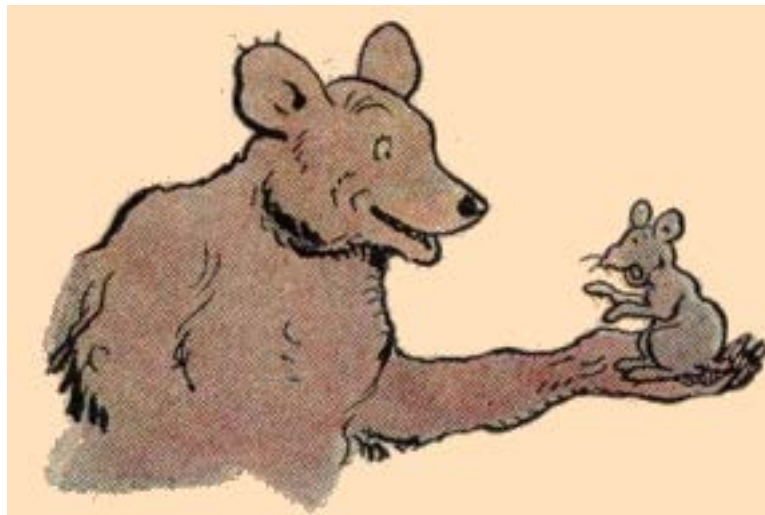
Hélas ! ce que la poule avait pris pour un ver, n'était que la queue vivante d'une souris bien vivante.



Celle-ci, furieuse, s'en fut à toutes pattes se plaindre à l'ours qui rendait la justice.

L'ours, avec un air important :

- Cet affront mérite vengeance ; la poule s'est emparée de ta queue, tu vas t'emparer de la sienne : c'est simple ! Laisse-moi faire !





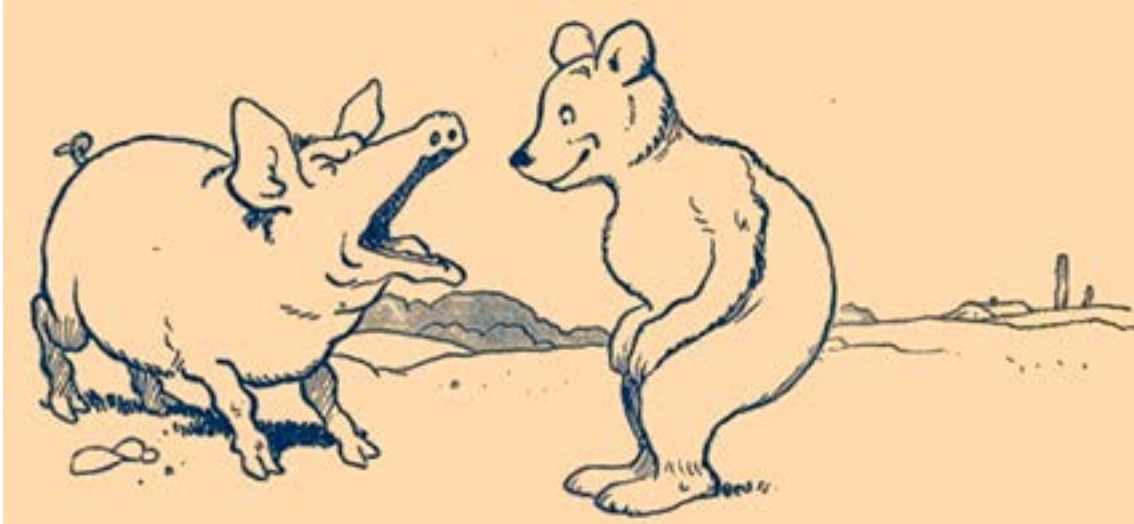
Saisissant alors la poule par la queue, il lui arracha toutes les plumes et les déposa aux pieds de la souris qui ne put s'empêcher de faire montre d'un formidable ahurissement :

- Que veut-il que je fasse de ça ? cet imbécile d'ours ? Et puis, des plumes ça repousse, tandis qu'une queue de souris !.





Une autre fois, au cours d'une violente discussion,
une chèvre, bondissant vers un porc, lui enfonça
l'une de ses cornes dans le flanc.



Le blessé s'en fut demander justice à l'ours.



Le plantigrade promet au porc de le venger sans plus attendre ; il s'empara de la chèvre et lui arracha les cornes, chose facile pour un lutteur de cette trempe.



Introduisant ensuite les dites cornes dans le groin
du porc, il dit à ce dernier :

- Maintenant, qu'à ton tour tu as aussi des cornes,
venge-toi !

Le porc obéit à l'ours et se précipita, tête basse
sur la chèvre ; mais le choc lui fit ressentir une
terrible douleur et il dut se retirer en renonçant à
se venger.



Cette fois, ce sont un chat et un écureuil qui comparaissent devant le terrible juge.

- Cet écureuil, dit le chat, est tombé d'un arbre en plein sur mon échine ; j'ai les reins en capilotade.

- Fort bien ! dit l'ours, toi maître chat, tu vas monter au faîte de ce peuplier et tu te laisseras choir sur l'écureuil qui va se placer au pied de l'arbre.



Les deux plaideurs comprirent, et, sans se consulter, ils prirent leurs jambes à leur cou et s'enfuirent incontinent, laissant là le juge avec ses jugements et son tribunal.



L'ours se mit à rire de toutes ses forces.

- Enfin ! j'espère que les plaideurs vont me laisser en paix, maintenant qu'ils savent qu'une cause gagnée est souvent plus coûteuse qu'une cause perdue !